



# Nos formations pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012



Chères consœurs, chers confrères,

La formation des collaborateurs favorise la qualité du travail effectué dans vos cabinets.

Elle vous permet aussi de rendre les missions confiées plus attrayantes et de renforcer ainsi la motivation de vos collaborateurs. C'est donc un outil de gestion de compétences efficace et nous espérons pouvoir y contribuer par les formations que nous vous proposons.

Parmi ces formations, nous avons le plaisir de vous convier à nouveau à la **présentation de la Loi de Finances 2012**, toujours animée par Maître Luc Gil du cabinet Lyon Juriste le 2 février à 19 heures à l'Hôtel Best Western le Galice à Aix-en-Provence.

Et pour clore un premier semestre comme toujours chargé, nous vous proposons de nous retrouver au mois de juin pour un moment de rencontres, d'échanges et de détente, autour d'un pique-nique Aioli-Samba, accompagné de danseuses brésiliennes...

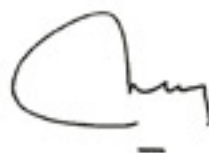
Nous vous recontacterons le moment venu .

Il nous reste aussi à vous remercier de votre confiance et à vous souhaiter une année pleine d'énergie et de succès.

Bien confraternellement.



Jean-Luc ARMINGOL  
Président CGA Provence



Yvan MICALEFF  
Président ARA.PL Pays d'Aix et de Vaucluse

Jeudi 02 Février → 09h-13h

⇒ **COLLABORATEURS CABINET : DÉBUTANTS EN BNC**

**Spécifique  
ARA.PL**

**Intervenant** Mme Agnès DESPREZ – Expert-Comptable

**Objectif** Maîtriser les règles de base applicables aux BNC

**Programme**

- Règles de détermination du BNC
- Immobilisations
- Dépenses forfaitaires
- Dépenses réelles
- Contrôle des enregistrements
- Cas Pratique

Jeudi 02 Février → 14h-17h

⇒ **LA SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS**

**Spécifique  
ARA.PL**

**Intervenant** Mme Agnès DESPREZ – Expert-Comptable

**Programme**

- De la comptabilité à la déclaration 2036.

Jeudi 02 Février → 19h-21h

⇒ **LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2011  
LOI DE FINANCES 2012**

**Intervenant** Maître Luc GIL – Avocat – Cabinet Lyon Juriste

Mercredi 08 Février → 09h-12h & 14h-17h

⇒ **COLLABORATEURS CABINET : PERFECTIONNEMENT AUX BNC**

**Spécifique  
ARA.PL**

**Intervenant** Mme Agnès DESPREZ – Expert-Comptable

**Objectif** Etablissement de la déclaration n°2035

**Programme**

- Passer de la comptabilité à la déclaration : les travaux comptables de fin d'année
- Elaboration de la déclaration n°2035 :
  - Plus et moins values,
  - Immobilisations et amortissements,
  - TVA,
  - SCM,
  - Détermination du résultat.
- Les annexes ARA.PL : le Tableau OG31



Mardi 14 Février ➔ 09h-12h & 14h-17h **OU** Jeudi 16 Février ➔ 09h-12h & 14h-17h

⇒ **COLLABORATEURS CABINET :**

- **LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2011**
- **LOI DE FINANCES 2012**

**Intervenant** Mme Agnès DESPREZ – Expert-Comptable

Mardi 06 Mars ➔ 09h-12h

⇒ **LES SPECIFICITES COMPTABLES ET FISCALES DES BIC**

**Spécifique  
CGA**

**Intervenant** M. Alain ISRAEL – Expert-Comptable

**Programme**

- Produits financiers et revenus mobiliers
- Distinction terrain et construction
- Déductibilité des frais financiers
- Frais de déplacement, frais de repas, frais mixtes

Mardi 13 Mars ➔ 09h-12h & 14h-17h **OU** Jeudi 10 Mai ➔ 09h-12h & 14h-17h

⇒ **OPTIMISER L'UTILISATION DES SMARTPHONES :  
IPHONE, BLACKBERRY & DES TABLETTES TACTILES**

**Intervenant** M. Patrick RAUCH – Formation

**Programme**

- Utilisation des principales fonctions
- Connexion aux différents réseaux
- Installation de logiciels

**Pour cette formation, nous vous demanderons une participation de 30 € par inscription.**

